



**PROJET  
TRANSITION VERS L'ÉCOLE**

## LE MOT DE MADAME LUX

---



Madame, Monsieur, Chers parents,

Vous avez fait le choix des structures et des services municipaux de la Ville de Metz pour confier votre tout petit. Il représente pour vous, je le sais, ce qu'il y a de plus précieux au monde. Aussi je vous remercie de votre confiance

et je vous propose, par le biais de cette annexe à notre projet éducatif, de prendre connaissance des valeurs qui président à la prise en charge de votre enfant dans nos crèches, que ce soit en accueil collectif ou en accueil familial, nos lieux de premiers loisirs ou nos actions dédiées à la parentalité. Dans tous ces lieux, nos agents, qui sont des professionnels qualifiés et formés, sont attentifs aux besoins de l'enfant, cherchent à répondre de façon sensible à tous les signaux qu'il leur adresse (verbaux et non verbaux), à stimuler sa curiosité et son autonomie, à entretenir avec lui une relation chaleureuse et empathique.

Il nous a semblé important de compléter notre projet éducatif par une annexe entièrement dédiée aux actions entreprises pour assurer des transitions en douceur entre l'univers de la prime enfance et l'entrée de l'enfant à l'école maternelle. En effet, le système français demeure fondé sur la séparation entre l'accueil de l'enfant de moins de trois ans, qui relève du ministère en charge des Solidarités et de la Santé et l'accueil de l'enfant de trois à six ans, qui relève de l'école maternelle sous la tutelle de l'Éducation nationale. Pour le jeune enfant, la transition entre ces deux types d'accueil à la philosophie très différente peut s'avérer difficile, même lorsqu'il était accueilli jusqu'à ses trois ans dans une structure collective. En effet, avec l'école maternelle, son environnement évolue de manière importante : le déjeuner a lieu dans un réfectoire et non dans l'espace de vie, la circulation des autres enfants autour de lui s'intensifie, les temps de présence et de circulation des parents sont plus restreints, les horaires et les règles de vie différents, et l'encadrement moins important. Tout l'enjeu consiste dès lors à renforcer les liens et la coordination entre les structures, les programmes éducatifs, et à déployer des formations conjointes entre professionnels de la toute petite enfance et de l'école maternelle.

Pleinement impliqués dans ce projet de transition vers l'école, les professionnels de la petite enfance mènent avec ceux de l'éducation des actions en commun afin d'accompagner en toute sérénité les enfants et leurs parents vers cette nouvelle étape.

Dans l'espoir de vous voir partager d'inoubliables expériences avec votre enfant au sein de nos services, je vous en souhaite une bonne lecture !



Isabelle LUX

Adjointe au Maire déléguée  
à la Petite Enfance, la famille  
et la parentalité



# PRÉAMBULE

---

*« La vraie mesure de la valeur d'une nation est la façon dont elle s'occupe de ses enfants, de leur santé, de leur sécurité, des ressources matérielles dont ils disposent, de leur éducation, de leur socialisation, de leur sentiment d'être aimés et valorisés, de leur maintien dans la famille et le pays où ils sont nés. » (UNICEF, Innocenti report Card 7, Florence, 2007)*

En mai 2016, Sylviane GIAMPINO<sup>1</sup> a remis un rapport commandité par la Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes afin de « dégager un consensus autour des grands principes qui devraient s'appliquer à l'accueil des enfants de moins de 3 ans pour contribuer au développement de leurs potentialités ». Tout au long de sa réflexion, « la mission » s'est appuyée sur des principes fondamentaux considérant, en particulier, qu'il est acquis que la petite enfance doit être pensée en continuité de la naissance à 6 ans tout en considérant que les 3 premières années ont des caractéristiques spécifiques sur les plans : physique, affectif, émotionnel, et social.

D'ailleurs, Agnès FLORIN<sup>2</sup> ne manque pas de renforcer ce postulat lorsqu'elle affirme que la tranche d'âge des deux-trois ans correspond à une étape im-

portante de la relation à l'autre, que ce soit par le développement du langage, la compréhension des demandes directes et indirectes, la prise en compte d'autrui.

C'est ainsi qu'en développant une politique en matière de loisirs, de culture, d'accueil et d'éducation destinée à la Petite enfance, la Ville de Metz affirme sa volonté de permettre aux enfants de bien grandir à METZ. Dans une logique d'égalité des chances, elle vise à mettre tous les enfants en situation de s'épanouir et d'accéder à une pleine réussite éducative.

L'annexe au Projet éducatif de territoire (PEDT) le montre. Les enfants de 2/3 ans peuvent trouver à Metz une offre riche et variée qu'ils soient avec leurs parents, en accueil collectif, familial ou à l'école.



---

<sup>1</sup> Psychologue pour enfant, psychanalyste et rédacteur du rapport «développement du jeune enfant, Modes d'accueil et formation des professionnels»

<sup>2</sup> Professeur en psychologie, spécialiste du développement du langage

Le présent projet met en place un processus de passages cohérents entre le milieu familial, les modes de garde et l'école maternelle. Il présente un ensemble de dispositifs propices au développement de tous les enfants, dans la finalité de favoriser une transition en douceur entre leur prime enfance et leur entrée à l'école maternelle.

Le projet repose sur un socle de connaissances du développement de l'enfant qui s'est consolidé au fil du temps. En effet, déjà au siècle dernier, PIAGET et VYGOTSKY, par leurs recherches, ont mis en évidence des repères dans le développement de l'enfant, mais également l'importance des actions de l'enfant sur son environnement et celles des interactions entre l'adulte de confiance et lui, dans la maîtrise du langage notamment. L'essor des neurosciences et dont la neurologie et la neuropsychologie a depuis lors mis en lumière des découvertes sur le développement et le fonctionnement du cerveau qui renforcent notre compréhension des besoins de l'enfant et viennent corroborer les sciences humaines qui s'y rapportent.

De nos jours, Catherine GUEGUEN<sup>1</sup>, Isabelle FILLIOZAT<sup>2</sup> peuvent être considérées comme porte-paroles de ces découvertes qui démontrent qu'une

relation empathique est nécessaire et décisive pour permettre au cerveau des enfants et des adolescents d'évoluer en déployant des capacités intellectuelles et affectives. Pour cela, l'enfant a besoin d'être soutenu par les adultes qui l'entourent. Quand l'adulte transmet à l'enfant des valeurs, des repères, qu'il accompagne de façon bienveillante, en prenant le temps nécessaire pour l'écouter et lui permettre d'exprimer ses émotions, le cerveau affectif et cognitif se développe et s'épanouit. L'enfant a confiance en lui parce que l'adulte lui fait confiance et le reconnaît comme compétent.

Ainsi, dans les différents lieux d'accueil municipaux du jeune enfant, ces connaissances scientifiques sont le socle des pratiques professionnelles et des actions éducatives mises en œuvre pour donner à l'enfant les conditions propices à son épanouissement.

Le présent projet ne porte pas sur des apprentissages normés et évalués, mais sur un processus de coéducation et d'accompagnement de l'enfant qui lui permettront de développer autonomie et plaisir d'être avec les autres, confiance et estime de soi, et l'aideront ainsi à évoluer sereinement et à s'épanouir en milieu scolaire.

---

<sup>1</sup> Pédiatre formée en haptonomie et en communication non violente

<sup>2</sup> Psychothérapeute et conférencière

# LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS “ ÉVEIL'TOI ”

---

Pour permettre à tous les jeunes enfants de développer leurs compétences, notamment entre deux et trois ans, la Ville de Metz propose un ensemble de dispositifs qui leur est destiné, quel que soit l'environnement dans lequel ils évoluent. Dans cette perspective, les établissements et services dédiés à la petite enfance adhèrent au Projet éducatif petite enfance et sont partie prenante des orientations pédagogiques et culturelles formalisées dans le Projet d'éveil sonore et musical, le Projet d'éveil au langage et dans le présent projet.

C'est pourquoi, dans l'objectif d'accompagner l'enfant dans sa quête d'autonomie, tant sur le plan affectif que physique, de lui donner des occasions multiples d'expérimenter le “vivre ensemble”, des ateliers “Éveil'toi” sont programmés à l'intention des enfants dans l'année qui précède leur entrée en maternelle. Ils sont prévus :

- dans les crèches à destination des enfants accueillis régulièrement ou occasionnellement, en unité collective ou chez les assistantes maternelles municipales
- dans les ludothèques à l'intention des enfants accompagnés de leurs parents ou d'un adulte de référence
- lors des temps collectifs organisés par les Relais assistants maternels de Metz (RAM) pour les enfants accueillis chez des assistants maternels privés.

Les activités “Éveil'toi”, qui sont programmées toute l'année, sont renforcées les mercredis et pendant les vacances scolaires avec la possibilité pour les parents d'inscrire leur enfant pour un cycle d'animations. Placé sous la responsabilité d'un professionnel référent, éducateur de jeunes enfants, le programme est adapté à l'âge et aux intérêts de l'enfant de 2/3 ans (annexe 1 : les besoins de l'enfant de 2/3 ans).

La participation de l'enfant à ces ateliers se fait de manière progressive en tenant compte de ses compétences et de ses capacités. Il s'agit d'un processus au cours duquel le professionnel référent adapte les objectifs dans le respect de l'individualité de chaque enfant, l'intention première étant qu'il développe sa confiance en lui.

Pour cela, le référent s'appuie sur l'observation de l'enfant, en concertation avec les auxiliaires/agents de puériculture ou assistants maternels impliqués à ses côtés, et un projet négocié avec ses parents.



Les ateliers proposés se déclinent à partir de fiches techniques qui en fixent l'objectif et le déroulement. Les enfants préinscrits à ces ateliers intègrent l'une ou l'autre des activités en fonction de leurs centres d'intérêts et de leurs capacités (Annexe 2 : Ateliers « Éveil'toi » :

- En choisissant les jeux libres, l'enfant découvre, expérimente à son gré ou bien observe ce qui se passe, avec la présence bienveillante d'un professionnel. Il prend confiance en lui, se situe dans le groupe, respecte des règles de la vie en collectivité.

- Lorsque l'enfant participe à des ateliers d'éveil, il prend part au groupe. Le professionnel met à sa disposition des jeux et des matériaux variés, l'accompagne dans ses expériences et ses découvertes. L'enfant apprend à respecter les consignes clairement annoncées, essaye d'atteindre l'objectif sans obligation de résultat.

## PARTENARIAT CRÈCHE / ÉCOLE

---

L'articulation entre les différentes institutions de la petite enfance est capitale pour que s'installe une continuité éducative dans la droite ligne du PEDT. Ainsi, sur la base du volontariat, la crèche municipale et l'école maternelle de proximité concluent un partenariat qui implique les professionnels dans une démarche collaborative bénéfique

à l'enfant et à sa famille. La complémentarité entre les services d'accueil du jeune enfant et les écoles maternelles prend tout son sens dans un projet qui combine les compétences et le savoir-faire des différents professionnels qui accompagnent l'enfant dans les apprentissages fondamentaux. Ce partenariat s'exprime au travers d'actions diverses négociées entre les directeurs des établissements partenaires créant ainsi une passerelle entre ces deux institutions. En crèche, un professionnel de la petite enfance est référent du projet.

Différentes actions se combinent :

Pour préparer la rentrée scolaire des 2/3 ans, le professionnel référent du dispositif « transition vers l'école » organise une visite de l'école maternelle partenaire avec les enfants accueillis en crèche et qui seront scolarisés en septembre de l'année en cours afin qu'ils découvrent une autre institution: «l'école».

Dans un second temps, un moment de vie scolaire peut être proposé aux enfants au sein d'une classe d'école en présence du professionnel référent du multi-accueil partenaire.

Pendant l'année scolaire, la collaboration crèche/école se poursuit. Des ateliers tirés du programme "Éveil'toi" et dédiés aux plus jeunes élèves de l'école peuvent être organisés dans l'école maternelle partenaire.

Les enfants scolarisés en première année de maternelle peuvent être accueillis en crèche en contrat extrascolaire ce qui leur offre l'opportunité de combiner différentes formes d'apprentissages.

Des stages d'immersion au sein des crèches municipales sont ouverts aux ATSEM avec comme perspective de croiser les savoir-faire et de promouvoir la transmission des compétences et des connaissances entre professionnels.

## COLLABORATION LUDOTHÈQUE / ÉCOLE

---

Les ludothèques municipales et la jardinothèque sont des lieux ressources pour les centres de soin, les organismes sociaux et les écoles maternelles qui peuvent fréquenter régulièrement ces lieux et y trouver une offre d'animations, dont les ateliers "Éveil'toi", adaptés à l'âge des enfants comme à leur projet d'école. Les enseignants peuvent ainsi

proposer aux jeunes élèves des activités dans un lieu qui vient en complément des possibilités offertes dans le cadre scolaire.

Chaque lieu est spécifique et vient enrichir l'offre par le biais des "malles à jeux", du prêt de jeux, d'un partenariat souscrit avec les associations animant le périscolaire du soir tout comme en participant au programme ENTRACT.

## ASSOCIATION DES PARENTS

---

Laisser aux parents toute leur place au sein des institutions est un enjeu majeur pour qu'ils deviennent acteurs de la réussite de leur enfant. Leur implication est soutenue dans le projet "transition vers l'école".

Tout au long de la "semaine petite enfance", les crèches ouvrent leurs portes aux parents qui peuvent ainsi découvrir les lieux d'accueil et de premiers loisirs, rencontrer les professionnels, participer à des animations avec leur enfant. C'est une manière de les sensibiliser aux différents projets mis en œuvre dans les établissements et services municipaux.

Mise en valeur par le Projet éducatif petite enfance, la place des familles fait l'objet de l'engagement des professionnels. C'est ainsi que les parents des enfants accueillis dans les crèches municipales peuvent accompagner les sorties pédagogiques, culturelles et ludiques et être associés à l'animation des ateliers "Éveil'toi".

Dans les crèches impliquées dans le dispositif de "transition vers l'école", une réunion s'adresse aux parents des enfants qui seront scolarisés en septembre de l'année en cours dans l'objectif d'anticiper l'entrée à l'école maternelle. Le dialogue avec les professionnels tout autant que les échanges entre parents sont bénéfiques pour envisager cette transition vers l'école plus concrètement.

Dès lors que les parents ont besoin d'accéder à plus de connaissances sur le développement de leur enfant, les professionnels impliqués dans le dispositif favorisent les échanges et les rencontres dans le but de répondre à leurs interrogations et de les aider à porter un regard averti sur les compétences de leur enfant.

Les ludothèques, comme l'ensemble des lieux de premiers loisirs, sont des acteurs à part entière de l'accompagnement à la parentalité. Accompagnés de leurs parents, les enfants sont en situation de s'épanouir et de développer des compétences utiles notamment au moment de leur entrée à la maternelle.

Les ludothèques, tout comme les LAPE (Lieux d'accueil parents enfants) peuvent être à l'initiative de rencontres, conférences et débats sur des sujets qui concernent les parents dans l'exercice de leur fonction.

En développant les lieux de premiers loisirs, en ouvrant les crèches, en créant une passerelle entre les lieux d'accueil et d'éducation, la ville de Metz favorise le développement de l'enfant et l'implication des parents dans une démarche de coéducation.

# ANNEXE 1 : LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ENFANT DE 2 À 3 ANS

---

## **BESOINS PSYCHO-AFFECTIFS**

L'enfant tend à être autonome, il désire “ faire tout seul”.

Il désire entrer dans un apprentissage de la propreté ou du moins le découvrir. L'enfant est dans une période de grande exploration et d'action sur le monde environnant.

Il apprécie l'imitation et se situe dans de vrais jeux symboliques en imitant les adultes qui l'entourent. Selon PIAGET (épistémologue): “ ces jeux symboliques sont indispensables à l'équilibre affectif et intellectuel de l'enfant.”

## **BESOINS MOTEURS**

L'enfant a besoin de se déplacer de différentes manières : grimper, sauter, tirer, pousser...

## **BESOIN DE DÉCOUVRIR LES AUTRES (SOCIALISATION)**

Pour que l'enfant se perçoive en tant qu'individu, il a besoin de se confronter aux autres.

Dans cette relation, l'enfant va prendre conscience de lui, des autres et de lui par rapport aux autres et cheminer ainsi vers la socialisation.

L'enfant va également apprendre à respecter des règles (justes et expliquées) et que leur non-respect ne l'aidera pas à ce que son projet aboutisse.

## **BESOINS LANGAGIERS**

L'enfant commence à s'exprimer avec de petites phrases et il interroge beaucoup avec le “pourquoi?”.

Il devient curieux du monde qui l'entoure.

L'enfant a besoin d'explications pour comprendre des situations ou des consignes plus complexes.

Ce qui est constructif pour l'enfant c'est de faire ensemble, et de partager une action, de s'inscrire dans le plaisir de la découverte et de l'expérimentation.

Les “éducateurs”, c'est à dire les adultes proches de l'enfant : parents, professionnels de la petite enfance, instituteurs, grands-parents..., ont alors la responsabilité de trouver « le bon équilibre » dans l'accompagnement de l'enfant vers l'autonomie.

## ANNEXE 2 : ATELIERS “ ÉVEIL’TOI ”

---

### MANIPULATIONS

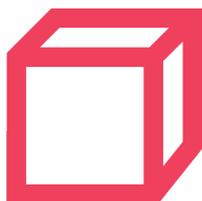
Manipulation de la matière.  
La pâte à modeler.



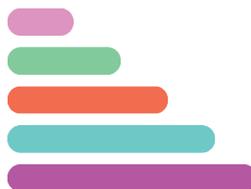
Manipulation de la matière.  
L'eau.



Découverte des formes.  
J'encastre les formes.



Découverte des formes.  
Je trie et je range.



## EXPRESSIONS

L'expression écrite.  
Je laisse une trace.



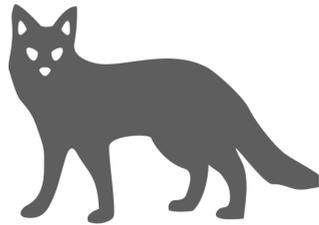
L'expression écrite.  
Je dessine.



Découverte de l'écrit.  
Je feuillette et regarde les albums.



Langage.  
Je nomme les animaux.



## ÉVEIL DES SENS

Éveil des sens.  
L'éveil tactile



Éveil des sens.  
Objets sonores.



Motricité.  
Jeux d'équilibre.



Relaxation.  
Mouvements et périodes calmes.





Projet rédigé par des professionnels du Pôle petite enfance  
de la Ville de Metz  
Actualisé en 2022

